

LES DEUX GOSSES

CE QUE DURE LE BONHEUR

(Suite)

—Oui, dit-il, après une hésitation.

—Et sa santé se rétablira ?

—Ah ! ma pauvre sœur Simplice, que me demandez-vous là ?

—L'infortuné est donc atteint dans les sources mêmes de la vie ?

—Interrogez le bon Dieu là-dessus, ma bonne sœur.... A moi, il ne répondrait pas, puisque je suis un païen.... C'est tout ce que je puis vous dire.... Il n'y a que lui qui sache si Claude Fouilloux atteindra sa vingtième année.

LIX

LES TUTEURS

Claudinet avait été reconnu par sa mère ; il en était donc l'héritier.

Le mobilier de la tireuse de cartes, vendu par autorité de justice, avait désintéressé le propriétaire et les entrepreneurs ; il restait même un reliquat à ajouter aux quinze mille francs du petit. Il s'agissait maintenant de nommer un tuteur à l'enfant.

En attendant l'accomplissement de cette formalité, l'orphelin resterait aux Enfants Assistés.

L'administration devant récupérer ses dépenses ne marchandait plus son hospitalité. Claude Fouilloux devenait un excellent pensionnaire.

Il était temps que sœur Simplice fit ses adieux à ses petits protégés, car dans les premiers jours de janvier elle était rappelée à la maison mère où elle devait séjourner quelque temps avant de partir pour un hôpital de province.

Quand elle avait embrassé Claudinet pour la dernière fois, tous deux pleuraient.

—Je ne t'oublierai jamais ! lui avait dit sœur Simplice....

Elle était partie.

Claudinet avait pleuré toute la journée et refusé de prendre le moindre aliment.

Le docteur craignait une nouvelle rechute. Il était parvenu pourtant à remonter le moral de l'enfant.

Claudinet avait essuyé ses larmes. Il n'était plus le même, d'ailleurs, depuis que sœur Simplice avait fait descendre en cette petite âme une lueur d'aurore.

Quand il souffrait, il ne se lamentait plus ; il pria le bon Dieu d'abréger ses souffrances, et sa ferveur était déjà si grande qu'il sentait moins son mal.

Sœur Simplice ne leur avait-elle pas dit, le jour de la fête, qu'il fallait gagner le paradis ?

En outre l'intelligence de Claudinet était précocement affinée par la douleur.

Il resta bien triste, mais sa santé ne périclita point.

Le bon docteur respira. Il considérait avoir, non changé la constitution de l'enfant, ce qui lui paraissait impossible, mais opposé à l'œuvre de destruction une digue qui suspendait les effets néfastes de cette œuvre.

Avec un enfant comme Claudinet, un médecin peut toujours lutter contre la douleur. Le jeune malade obéit : il subit le traitement dans toute sa rigueur : il ne commit pas de ces terribles imprudences qui détruisent en quelques instants chez les adultes, les longs effets de la science en vue d'un soulagement, l'une amélioration notable, de la guérison totale même.

En principe, il n'y a pas de maladies incurables ; la grande difficulté pour le médecin est d'empêcher les mêmes causes de reproduire les mêmes effets, quand il a une première fois conjuré la catastrophe.

Beautreillis avait la conviction que tout danger immédiat était écarté, à la condition que le sujet ne subît pas de privations et fût élevé dans les conditions hygiéniques qui s'imposaient. Aussi, c'était bien sincèrement qu'il avait promis à sœur Simplice de ne pas perdre de vue Claudinet, autant que cela serait au pouvoir du médecin, dont l'autorité s'effacerait devant celle du tuteur.

La tâche de Beautreillis avait été des plus difficiles.

Claudinet était dans un état désespéré, quand on l'avait amené aux Enfants Assistés. Jamais le docteur n'avait constaté chez un petit être une misère physiologique aussi intense ; tous les organes semblaient attaqués ; c'était à se demander si les affections morbides n'en arrivaient pas à se neutraliser et si les bronches enflammées n'entraînaient pas la destruction des poumons.

Aussi, c'était avec une véritable passion que le médecin avait entrepris de soigner le malade, car il n'avait jamais vu un ensemble pathologique de ce caractère aigu.

Le docteur avait réussi dans les limites humaines. Sa conscience était en repos.

Il ne fallait pas pourtant que les résultats si péniblement obtenus l'eussent été en pure perte.

Un jour, en arrivant à l'hospice, le secrétaire avisa le médecin que le jeune Claude Fouilloux allait quitter les Enfants-Assistés.

Son oncle et sa tante, les conjoints Rouillard, s'étaient présentés à l'Assistance publique et ils avaient revendiqué leurs droits à la tutelle légale.

Les conjoints Rouillard s'étaient engagés à payer les débours que leur réclamait l'administration, et celle-ci n'avait plus qu'à rendre l'enfant dont la préfecture de police l'avait chargé.

—C'est bien ! avait répondu le docteur. Je demande à voir les conjoints Rouillard.

**

L'enquête commencée par le commissaire du quartier n'avait nullement abouti.

Le concierge avait bien déclaré que Rose Fouilloux avait une sœur et que cette personne était venue souvent avec son fiancé rue des Trois-Couronnes ; mais les recherches, assez sommaires d'ailleurs, étaient restées infructueuses.

Le commissaire se proposait d'attendre quelques semaines, puis ce serait le juge de paix qui serait chargé de régler la situation de l'orphelin ; on lui nommerait un tuteur d'office, choisi dans le personnel administratif.

Le titre de rente avait été déposé chez maître Beaufumet, le notaire de la rue Saint-Maur, qui avait commencé par établir les pièces préliminaires.

La concierge, Mme Duriveau, n'avait parlé que pour mémoire de Mme Midoux et d'Etienne Poulot.

Le commissaire, homme très affairé, n'avait pas jugé utile de convoquer à son bureau la cuisinière du boulevard Richard-Lenoir et le sapeur-pompier de la caserne Château-Landon. C'était pourtant de ce dernier côté que des éclaircissements devaient venir.

La mort de Rose Fouilloux avait bouleversé à un tel point le bon Poulot qu'il fut quelque temps sans avoir conscience de ce qui s'était passé.

Il faisait son service par habitude et n'encourageait comme toujours aucune punition ; mais ses camarades, en dehors de la caserne, ne pouvaient lui tirer un mot.

Comme il était de la classe, les copains se disaient qu'il ne songeait qu'à sa prochaine libération.

Enfin, Etienne avait poussé un gros soupir et s'était résigné.

Le premier dimanche où il avait été libre, il avait fouillé dans sa bourse un peu mince et réuni néanmoins quelques sous pour acheter un humble bouquet qu'il était allé porter sur la tombe de son amie défunte.

Du cimetière, il reviendrait rue des Trois-Couronnes pour embrasser Claudinet qu'il croyait toujours, dans son âme naïve, chez le concierge de la maison.

Tout en marchant, il secouait la tête d'un air navré. Il se rappelait maintenant les propos qu'il avait été forcé d'entendre le jour de l'enterrement.

Ces propos, hélas ! ne devaient être que trop justifiés par ce qu'il avait observé lui-même : Rose s'enivrait.

Si simple d'esprit qu'il fût, Etienne ne s'égara pas en conjectures sur l'origine de ce vice et il lui attribua sa véritable cause : la mort de François Champagne.

Rose Fouilloux avait bu pour se consoler, pour oublier.

Par un scrupule excessif, il sembla au pauvre garçon qu'il n'était pas exempt de reproches.

Il aurait dû prévoir cette affreuse détresse morale et faire tous ses efforts pour la conjurer.

Mais, voilà, au moment où il aurait pu agir efficacement, la sœur de Rose avait surgi avec son amoureux.

Le couple avait même motivé la brouille survenue entre le pompier et la tireuse de cartes ; c'était pendant qu'il avait cessé de venir que Rose s'était abandonnée à son fatal penchant.

N'importe, Etienne aurait dû ne pas attribuer tant d'importance à l'algarade ; en évoquant le souvenir de François, Rose se serait calmée et aurait peut-être ouvert les yeux.

Pour la première fois, Etienne pensa qu'il aurait pu remplacer